CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E127701** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE 17/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 422 509 620

Siret : 422 509 620 00031

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 35341-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 423 861 9304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 423 861 9304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : MEIGNAN HERVE

31 RUE LOUIS RENAULT
ZONE DU MILLENIUM
53940 SAINT-BERTHEVIN

Téléphone : 02 43 37 61 09 **Fax :**

Portable : 06 67 18 26 25

Responsabilité légale :
MEIGNAN FABRICE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : sarl-meignanherve@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 249 859 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	14/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	4	14/12/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E127701** **VALABLE JUSQU'AU** **15/12/2026**

ÉDITÉ LE **17/12/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/04/1999
Forme juridique : SARL

Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 422 509 620

Siret : **422 509 620 00031**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 00 35341-001

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 423 861 9304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 423 861 9304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : **MEIGNAN HERVE**

31 RUE LOUIS RENAULT
ZONE DU MILLENIUM
53940 SAINT-BERTHEVIN

Téléphone : 02 43 37 61 09 **Fax :**
Portable : 06 67 18 26 25

Site Internet :
E-mail : sarl-meignanherve@orange.fr

Responsabilité légale :
MEIGNAN FABRICE GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.